



APP
APPROBATION

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE LOUDES

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
(Partie Ouest)
Echelle 1/5000

1.6

REVISION	MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES - DECLARATIONS DE PROJET - MISES A JOUR
1	
2	
3	
4	
5	

PRESCRIPTION
Ordonnance du Conseil Municipal n° 2 du 26 Juin 2008

ARRET DE PROJET
Ordonnance du Conseil Municipal n° 31 du 14 Mai 2012

APPROBATION
Ordonnance du Conseil Municipal n° 1 du 14 Juin 2012

LEGENDE

- Trait de zone et de secteur
- Emplacements réservés pour ouvrages publics, installations d'intérêt général ou espaces verts
- Emplacements réservés pour voie ou passage public à créer
- Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir
- Emplacements réservés pour voie ou passage public à élargir (faible élargissement)
- Espace boisé classé
- Elément de paysage, de patrimoine à protéger
- Marge de recul
- Bâtiments d'élevage susceptibles de générer des règles d'éloignement en application de l'article L111-3 du code rural
- Corridors écologiques

NB : Le Droit de Préemption Urbain s'applique : - Aux zones U : UB - UC - UCa - UI - Ula - Ulp
- Aux zones AU : AU - AUa - AUI - AUL - AUL*